

P.V. de la réunion du C.C.P.C. du 27 janvier 2007.

Présences : Paternoster Jean-Paul, Marcq Roland, Pilate Jean, Noël Alain, Gossiaux Michel, Dupont Alexandre, Barbieux Nicolas, Collard Jean-Pierre, Magos Patrick, Schallenbergh Freddy, Detaille Eric, Marcelis Willy, Detongre Guy, Lefebvre Josette, Coolens Albert, Gerckens Jean-François, Luyckx Jean-Marie.

Excusés : Cazier Michel, Bontemps Christian, Depouille Christophe, Dath Patrick.

-----

La réunion débute à 9h45 précises.

Préalable :

- Les délégués de Est Compétition signalent que Monsieur Albert LAIXHAY est démissionnaire et ne viendra donc plus aux réunions du CCPC
- Madame Josette LEFEBVRE signale une petite erreur dans le numéro de téléphone : la liste sera modifiée.
- Monsieur MAGOS signale une modification à son adresse mail (magos017soit zéro17).
- Monsieur Alain NOEL indique que les documents CCPC peuvent être transmis par mail chez son frère (voir liste). Il dispose aussi d'un numéro de fax (064 / 46 03 68).
- Le secrétaire signale qu'il a omis d'envoyer les convocations par courrier aux personnes qui ne disposent pas encore de mail et s'en excuse.

1. Allocution du président.

Le président signale qu'il a prévu quelques minutes de battement au cas où la vérification des comptes aurait duré plus longtemps que prévu : c'est la raison pour laquelle le début de la réunion était fixé à 9h45. Quelques points supplémentaires doivent être portés aux divers : proposition de Mme Josette LEFEBVRE, réunion du CSWP du lundi 29 janvier, renseignements divers. Il est rappelé, en l'absence de Monsieur Bontemps, que le prix de l'abonnement au Pêcheur Belge reste fixé à 18 EUR pour le souscripteur licencié. Le président remercie tous les délégués pour leurs bons vœux et espère que la bonne collaboration entre les membres du CCPC puisse perdurer.

2. Election statutaire : sortant et rééligible : le secrétaire.

Le président attire l'attention sur le fait que c'est par erreur qu'il a été mentionné que les candidatures devaient être rentrées avant le 24 janvier. Le règlement stipule clairement que la date limite pour introduire une candidature à une fonction au sein du bureau est le 31 décembre. En l'espèce, ceci n'a aucune incidence car aucune candidature n'a été introduite.

Le mandat du secrétaire est reconduit pour quatre ans.

Le président rappelle encore les usages au sein de la MPW et remercie chacun de bien vouloir " faire sa vaisselle " avant de quitter les lieux en fin de réunion, ce petit effort personnel étant largement compensé par les économies faites par le CCPC lorsqu'il faisait ses réunions dans la salle du " Coq d'Or " (frais de boissons, frais de parking, etc.)

3. Approbation du PV du CCPC du 25 novembre 2006.

Monsieur Schallenberg demande si l'absence de Monsieur Taymans André au CB Feeder a finalement pu être excusée (hospitalisation, mais rentrée tardive du certificat).

Monsieur Pilate posera la question au responsable I. Van Houdt.

Le secrétaire signale, qu' en accord avec le président, il a été décidé de faire paraître les projets de PV sur le site du CCPC, de manière à demeurer plus près de l'actualité et à faire circuler l'information le plus rapidement possible.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV du 25 novembre est approuvé et signé par les délégués présents.

En ce qui concerne le point 9 (rentrée des listings auprès de la FSPFB), cela ne doit pas faire l'objet d'un point à l'ordre du jour du CCPC, mais la position de la majorité des responsables de fédérations peut être actée : d'un rapide tour de table, il semble que la majorité admette que des listings doivent être rentrés, mais qu'il ne lui revient pas, en tant que bénévoles, de se plier aux exigences relatives aux classifications et invite la FSPFB à faire elle-même le tri par tranches d'âge.

#### 4. Championnats de Belgique 2007.

Il était prévu de rentrer les canevas d'organisation avant le 31 janvier. La fédération de la Senne remet son projet de canevas et indique qu'elle avait pensé pouvoir organiser ce CB sur le site des étangs de la Dodaine à Nivelles, mais que ce site étant indisponible à cause de l'organisation de jeux paralympiques (plus de 3000 personnes attendues), elle a dû s'en tenir aux étangs de Coeurcq à Tubize. Monsieur Depouille a également fait parvenir les renseignements relatifs à l'organisation des deux sélections CB Carnassier en région francophone. Monsieur Detaille remet également son projet en ce qui concerne le feeder. Madame Lefebvre s'engage à faire parvenir son canevas (interclub) dans les prochains jours (avant le 3 février en raison de la réunion du BCFC).

En ce qui concerne le carnassier, la 3ème manche est proposée au lac de Robertville le 22 septembre et la 4ème manche aux lacs de l'Eau d'Heure le 20 octobre. Les 1ère et 2ème manches se dérouleront donc en région flamande.

En principe, des négociations sont en cours pour un sponsoring " coupes " des CB 2007. Une décision devrait intervenir très rapidement et serait, bien entendu, communiquée rapidement.

Monsieur Detaille confirme que le CB Carpe se déroulera les 25, 26 et 27 mai 2007. Plusieurs endroits devaient être proposés par les " carpistes " eux-mêmes, mais jusqu'à présent, aucune proposition n'a été formulée. L'endroit sera donc déterminé très rapidement par Monsieur Detaille si rien de concret n'est proposé dans les jours qui suivent, et apparemment serait fixé au parcours Havré-Thieu .

#### 5. Calendrier des rencontres internationales. Sélections. Présélections.

Le président signale que le calendrier se trouve sur le site du CCPC ( [www.peches.be](http://www.peches.be) ).

Le moniteur informe que le tournoi des 6 Nations disparaît, ainsi que la rencontre avec le Portugal, étant donné que ce sont des rencontres qui coûtent trop cher et que les moyens manquent cruellement. Elles seront remplacées par une rencontre avec la Hongrie et une autre avec les Pays-Bas. Il rappelle ensuite les dates des différentes manifestations (voir annexe).

La rencontre contre la Hongrie se déroulera sur le site des étangs de Grand Lez, à l'occasion du 30ème anniversaire de la société locale. Un débat s'ouvre ensuite sur l'organisation de rencontres dans des sites privés et le CCPC souhaiterait évidemment pouvoir " profiter " de ces opportunités pour affilier des clubs et des membres supplémentaires. Il est en plus à remarquer qu'une organisation sur un site privé attire généralement plus de monde que sur un site public. La rencontre sera organisée de manière ludique : rencontre officielle d'abord et puis de manière interactive avec le public. Enfin, cette rencontre devrait être bénéfique pour l'équipe belge, le CM se déroulant cette année justement en Hongrie.

La rencontre contre la Hollande ne coûtera pas grand chose : le déplacement n'est pas important et les frais de fourniture seront également réduits.

#### 6. Organisation de l'hameçon d'Or 2006 et des hameçons de cristal.

Le président explique le contexte dans lequel la décision d'organiser la cérémonie à Chièvres a été prise, et notamment la majoration importante du prix par personne pour obtenir à Nivelles une réception identique à celle réalisée en 2006. Les invitations seront envoyées très prochainement.

La date a été fixée au 3 mars, malheureusement et tout à fait involontairement, en même temps que l'AG de la FSPFB. Cette dernière est dans l'impossibilité de modifier sa date. Pour l'année prochaine, nous réservons d'ores et déjà le deuxième samedi de mars pour l'hameçon d'Or.

Un débat ouvert intervient sur la manière dont les lauréats sont ou ont été proposés, tant pour l'hameçon d'or que pour les hameçons de cristal. Il est clair, en tout cas, que l'hameçon d'or ne peut récompenser qu'un pêcheur individuel et pas une équipe.

Au niveau du sponsoring de l'événement, la firme Colmic avait sponsorisé les deux premières éditions. Le moniteur signale les difficultés qui existent actuellement à ce sujet et qu'en cas de problème, la firme Sensas accepterait également de prendre en charge le coût des trophées de l'hameçon d'or et des hameçons de cristal.

Revenant à l'AG de la fédération sportive et conformément à ce qui a été convenu, la candidature de Monsieur Marcq comme administrateur a été introduite. Il est donc impératif qu'il soit présent ainsi que tous les autres administrateurs représentant aussi la compétition. Monsieur Marcq indique aussi que Monsieur Bontemps a confirmé qu'il comptait faire son possible pour participer à la cérémonie de remise de l'hameçon d'or. Par contre, Monsieur Chermanne a indiqué qu'il ne viendrait plus.

Monsieur Pilate mentionne la liste des lauréats pour les hameçons de cristal.

Le secrétaire propose, afin que le moniteur puisse participer normalement à la cérémonie de l'hameçon d'or, de demander à la fédération sportive d'avancer d'une heure leur assemblée générale, tout comme le CCPC l'a déjà fait pour permettre à la FSPFB de participer à notre réunion. Monsieur Marcq se charge de lui téléphoner pour lui demander.

#### 7. Listings : rapport de JP Collard.

Monsieur Collard remet les listings établis par fédération. Monsieur Marcq signale que la FSPFB a demandé l'obtention d'un listing. L'assemblée est unanime pour répondre qu'en principe, une copie des listings établis pour chaque club est transmise à la fédération sportive via les responsables désignés au sein des fédérations elles-mêmes. Il s'agit là d'une simple mesure de précaution pour protéger le responsable : il ne saurait effectivement être tenu pour responsable d'avoir communiqué un listing incomplet ou erroné.

#### 8. Site du CCPC.

Le président remercie Monsieur Albert COOLENS pour le travail qu'il fournit pour la mise à jour du site. Autre fait remarquable : le site dispose désormais d'un compteur permettant d'obtenir des indications sur le nombre de visites quotidiennes, hebdomadaires, etc... mais aussi relativement à l'origine des visites. Nous avons ainsi pu découvrir et vérifier que le site était visité il y a quelques mois par 25 à 30 internautes par jour, et que nous en sommes aujourd'hui à environ 100 par jour en moyenne, avec des pics parfois plus élevés. En outre, ce qui est particulier, c'est que nous savons que le

site est visité presque quotidiennement par des Suédois, des Français, régulièrement par des américains (localisés dans l'Etat de l'Arkansas), des marocains, des Hollandais. Plus près de nous, ce sont surtout des gens de la région d'Anvers et de Bruxelles qui consultent le site. Cet intérêt est probablement aussi le résultat de la tenue du site et de sa mise à jour régulière. Il reste cependant un certain nombre de choses à accomplir où à améliorer. Le président propose par exemple d'envisager, moyennant contribution, un sponsoring des négociants en articles de pêche. Le secrétaire souhaite cependant que chacun prenne le temps d'une réflexion profonde et posée avant de se lancer dans ce type d'initiative.

Une autre piste intéressante est lancée : celle consistant à faire paraître certains résultats sur notre site, via une trame standardisée et exclusive. Le secrétaire et Monsieur Albert Coolens sont chargés d'examiner les possibilités.

Une dernière piste va être poursuivie et concerne plus particulièrement la mise à jour du règlement des compétitions, qui semble être mis à jour régulièrement sur le site du CCCV. Le secrétaire rappelle que Monsieur Alain DEVEUX s'était engagé à effectuer les mises à jour et qu'il faut éviter de perdre son temps à refaire ce travail s'il a déjà été fait. Il conviendra également de faire attention à ce que la gestion séparée des mises à jours par le CCCV d'une part et par le CCPC d'autre part, n'aboutisse à des écarts d'interprétation ou des erreurs contradictoires dans les versions. L'idéal serait d'avoir une version unique sur le site du BCFC.

En attendant de pouvoir envisager cette solution, le président préconise de porter toute divergence entre les deux versions à l'ordre du jour des réunions du BCFC.

Madame Lefevre se charge de poser la question de l'avancement des travaux à Monsieur DEVEUX et d'informer le secrétaire et Monsieur Coolens.

#### 9. Délégation aux réunions du BCFC

L'idée est toujours de faire participer tous les délégués et d'installer un genre de tour de rôle au niveau du CCPC. Pour la réunion du 3 février, sont mandatés : le président, le vice-président, le secrétaire, Monsieur Detongre et Monsieur Collard.

#### 10. Situation financière du CCPC. Rapport des vérificateurs.

Messieurs Detongre Guy et Collard Jean-Pierre ont procédé à la vérification des comptes du CCPC, préalablement à la présente réunion et demandent à l'assemblée de donner décharge au trésorier des comptes arrêtés au 31 décembre 2006, ce qui est accepté. Il reste un montant de 28,67 EUR sur le compte.

Le trésorier a chargé le président de remettre les comptes particuliers des fédérations, et demande aux délégués de bien vouloir faire le nécessaire pour les acomptes 2007 avant le 1er mars.

#### 11. Distribution des timbres et licences vierges.

Afin de libérer le secrétaire, il est convenu de procéder à la distribution en fin de réunion.

#### 12. Divers.

a) Le CCPC intervient dans les frais de participation de clubs francophones au championnat du Monde à concurrence d'un montant de 750 euros. Le président demande si l'assemblée marque son accord pour attribuer ce même montant au club de Binche

Compétition. Cette société ne bénéficie d'aucun montant supplémentaire, puisqu'aucun membre n'a aidé dans une organisation internationale officielle.

b) Il convient de vérifier la mise à jour de notre R.O.I. sur le site.

c) Monsieur Detaille signale qu'il reçoit des demandes pour l'organisation d'un C.B. Carpe au coup et demande si une telle organisation est envisageable. Avant d'apporter une réponse définitive, le CCPC souhaite demander l'avis du CCCV.

d) Madame Josette LEFEVRE fait rapport verbalement des renseignements qu'elle a collectés en matière d'assurance. La proposition écrite qu'elle devait recevoir ne lui est pas encore parvenue, mais sera communiquée par ses soins à chacun des membres pour examen. Elle commente les détails de cette proposition et signale que la proposition faite pour Liège pourrait, le cas échéant, être étendue aux autres fédérations. Il est cependant indispensable que le concours soit officiel. Monsieur Marcq propose d'examiner en détail la proposition, dès réception, et de formuler ensuite, sur la base de cet examen, une demande de garantie aussi étendue et de prix similaire par rapport à la FSPFB, quitte à ce que cette dernière fasse un effort financier pour les membres qu'elle prétend vouloir défendre.

Le CCPC n'a pas manqué de noter que malgré les difficultés financières régulièrement évoquées par la FSPFB et les coûts salariaux qui grèvent son budget de manière importante, celle-ci n'éprouve aucune difficulté à trouver des montants importants pour des objectifs qu'elle se fixe (par exemple, 4.500 EUR pour l'extension ou le développement du site).

Au niveau de la commission technique qui a été créée, Monsieur Marcq indique qu'il a demandé à quatre reprises de modifier le procès-verbal, notamment le point relatif à la subside sur fonds propres de la section mouche.

e) Toujours en ce qui concerne la commission technique, le procès-verbal en question sera annexé au présent PV. Le CCPC trouve ce rapport un peu léger.

f) Madame Lefevre signale qu'un dossier " pêche " a été réalisé (filmé) dans la région de Liège. Ce dossier a été monté en tenant compte de l'aspect difficultés d'accès, accessibilité des berges, etc. Il faudrait pouvoir constituer un tel dossier au niveau régional et pouvoir l'orienter vers les autorités compétentes, qu'elles soient politiques et (ou) autres, ainsi que vers les media. Avant les élections, cela n'est pas réalisable, mais l'idée mérite certainement qu'un soin particulier y soit réservé. Monsieur Pilate signale que Monsieur Dumonceau (MPW) travaille déjà sur un tel projet. Dans la perspective d'un tel dossier, les délégués sont invités à cibler les endroits propices à l'organisation de compétitions où l'accessibilité peut se réaliser rapidement et à peu de frais

g) Monsieur Detongre signale que Albert Laixhay est démissionnaire et que la fédération de Est Compétition présentera prochainement la candidature de Monsieur Joseph GEORGES comme suppléant.

h) La CIPS, affiliée à l'AGFIS, va changer de nom puisque la dénomination " confédération " est interdite. Non seulement elle va changer de nom, mais également de statuts, etc... et cela va entraîner d'autres changements " en dessous ", en ce compris la création d'une structure qui remplacerait la défunte EAA. De gros débats se profilent donc pour connaître de certaines propositions qui ont ou vont être formulées.

i) La prochaine réunion du CCPC est d'ores et déjà fixée au 9 juin 2007.

j) Le président informe l'assemblée que sa candidature au CSWP a été retenue en tant que représentant de la compétition, et que celui-ci va se réunir le 29 janvier 2007. Il relate les discussions qui sont intervenues lors de la réunion de la commission technique d'après congrès du 20 janvier relativement aux propositions de modifications pour la

pêche de la carpe et des permis. Il souhaite connaître l'avis du CCPC sur ces propositions. Celui-ci souhaite que la situation actuelle soit maintenue, avec deux cannes et sans extension des parcours de nuit. Le CCPC souhaite quand même que le prix des permis soit indexé et marque son accord pour introduire un permis " carpe " spécifique.

k) Il est procédé à la distribution des timbres et à la remise des licences vierges. Le président remettra lui-même la liste au trésorier.

La réunion est levée à 14h20.

Copyright CCPC